

APPEL À CANDIDATURES / TERMES DE RÉFÉRENCE POUR ANALYSE SITUATIONNELLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR RÉGIONALE DE LA FILIÈRE MANIOC

CONTEXTE

La Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs du COMESA (COMFWB) est une institution du COMESA dont le siège est situé à Lilongwe, au Malawi. COMFWB a été créée par le COMESA en reconnaissance du fait que l'intégration économique régionale ne peut se réaliser si les femmes entrepreneurs sont exclues. Le COMESA a confié à COMFWB la mission de défendre l'amélioration des conditions économiques des femmes dans les États membres afin de parvenir à leur pleine et égale participation dans leurs économies nationales.

COMFWB met en œuvre plusieurs interventions dans différents secteurs de l'économie. L'agriculture est une priorité et, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus des deux tiers des femmes en Afrique sont employées dans le secteur agricole et produisent près de 90 % des denrées alimentaires sur le continent. Les femmes se consacrent à la culture, la vente, l'achat et la préparation des produits alimentaires pour leurs familles. Pourtant, malgré leur rôle de garantes de la sécurité alimentaire, elles sont marginalisées dans les relations commerciales et ont peu de contrôle sur l'accès aux ressources telles que la terre, les semences améliorées et les engrais, le crédit et la technologie.

COMFWB met en œuvre des interventions au niveau des chaînes de valeur de la filière manioc, car le manioc est une culture de base stratégique pour une grande partie des citoyens de la région du COMESA. En effet, le manioc est une culture vivrière de base pour environ 30 à 40 % de la population du Malawi, contribuant à environ 7 % de l'apport calorique total et se classant au deuxième rang des cultures vivrières et au troisième rang des cultures de rente.

Par le biais du programme du Pôle manioc, COMFWB vise à améliorer la compétitivité des PME spécialisées dans le manioc en renforçant leur capacité d'intégration dans le commerce national et régional.

Les résultats du programme du Pôle sont les suivants :

- Pôles créés
- Compétences requises par les PME de manioc fournies
- Connaissance des centres et infrastructures de commerce du manioc
- Création d'une base de données sur l'offre et la demande dans la chaîne de valeur du secteur régional
- Mécanisme de suivi et d'évaluation en place

COMFWB reproduira le projet de Pôle au Malawi et a l'intention d'effectuer une analyse situationnelle de la chaîne de valeur de la filière manioc afin d'éclairer le processus de planification et d'exécution des interventions.

BUT ET OBJECTIF

COMFWB recherche un(e) consultant(e) pour effectuer l'analyse de la situation actuelle de la chaîne de valeur de la filière manioc en ce qui concerne les interventions mises en œuvre par les PME féminines dans dix (10) États membres, à savoir : Rwanda, RD Congo, Zambie, Malawi, Zimbabwe, Eswatini, Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Entreprendre une analyse situationnelle de la participation actuelle des femmes dans les chaînes de valeur
2. Documenter les défis et les opportunités dans la chaîne de valeur de la filière manioc en mettant l'accent sur les femmes d'affaires et les cultivatrices de manioc
3. Procéder à une analyse documentaire et tirer les leçons des projets antérieurs mis en œuvre dans la chaîne de valeur de la filière manioc dans la région du COMESA
4. Identifier et documenter les acteurs clés de la chaîne de valeur de la filière manioc, y compris les coopératives de femmes, les associations, les PME, etc.
5. Recommander les activités et les liens que COMFWB peut mettre en œuvre pour améliorer la compétitivité des femmes dans les entreprises à travers la chaîne de valeur de la filière manioc

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le/la consultant(e) mènera les activités suivantes :

1. Préparation d'un plan de travail
2. Élaboration d'un outil pour entreprendre l'analyse de la situation et une liste de contrôle des documents pertinents acquis auprès des antennes nationales et des structures concernées par la filière manioc
3. Prestations conformément aux conditions et aux délais fixés dans les termes de référence

4. Élaboration du rapport d'analyse de la situation avec des recommandations pour faire évoluer la production de la chaîne de valeur de la filière manioc et la valeur ajoutée pour les marchés d'exportation

PRESTATIONS

Le/la consultant(e) fournira les prestations suivantes :

1. Plan de travail et méthodologie
2. Rapport initial comprenant l'outil d'analyse de la situation
3. Projet de rapport d'analyse de la situation
4. Rapport final sur la situation de la chaîne de valeur de la filière manioc en support papier et électronique
5. Présentation Power point des conclusions du rapport sur la filière manioc (25 - 30 diapositives maximum)

EXPERTISE / QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE REQUISES

Le/La consultant(e) devrait disposer de solides connaissances en matière de chaînes de valeur agricoles. En outre, il/elle doit posséder les aptitudes et compétences suivantes :

1. Au moins 5 années d'expérience dans la réalisation de missions similaires
2. Bonnes compétences en matière de communication, d'analyse et de rédaction de rapports
3. Entrepreneurat, agriculture, développement des entreprises et sciences sociales
4. Approches participatives dans la conduite des évaluations et des analyses de situation
5. Connaissances sur la façon de travailler avec les associations de femmes

Contrats et honoraires

Le contrat sera établi par le Secrétariat de COMFWB au/à la Consultant(e) retenu(e) et les honoraires seront de trois mille dollars US (3000 \$).